



LA FAUNE SAUVAGE
A BESOIN DE VOTRE
GÉNÉROSITÉ



défense
de
l'animal



défense
l'animal

Fondée en 1928, la Confédération Nationale Défense de l'Animal est reconnue d'utilité publique et a son siège social à Lyon. Elle est au service des associations et refuges indépendants de protection animale.

*Le projet associatif
se décline selon 4F*

**FÉDÉRER
FORMER
FINANCER
FAIRE-SAVOIR**

Fédérer les associations pour faire circuler les meilleures pratiques et remonter les besoins et les attentes de chacun.

Former les équipes pour harmoniser les compétences en matière d'accompagnement des animaux dans le respect du cadre légal.

Financer les associations adhérentes en difficulté.

Faire-savoir au grand public, aux médias et aux pouvoirs publics les besoins des associations et leur utilité pour toute la société.



UNE ACTION INDISPENSABLE

Les Centres de Soins pour la Faune Sauvage sont des structures spécialisées dans la prise en charge des animaux sauvages blessés, malades ou en détresse, qu'il s'agisse d'oiseaux ou de mammifères comme les écureuils, les hérissons, les phoques, et bien d'autres.

Leurs principales missions :

- 1. Secours et prise en charge :** Les centres interviennent à la suite de signalements pour recueillir des animaux en détresse (blessures, maladies, malnutrition, etc.).
- 2. Soins vétérinaires :** Chaque animal reçoit un traitement adapté : soins médicaux, alimentation spécifique, prévention des maladies, etc.
- 3. Réhabilitation :** Les animaux sont progressivement préparés à un retour à la vie sauvage, avec des exercices de réadaptation pour restaurer leurs capacités naturelles.
- 4. Sensibilisation du public :** Les centres informent sur les enjeux de la faune locale via des actions éducatives et des événements, encourageant des comportements respectueux de la nature.
- 5. Contribution scientifique :** En recueillant des données sur la santé et le comportement des animaux, ils participent à une meilleure compréhension des écosystèmes et des menaces pesant sur la faune.
- 6. Sauvegarde des espèces menacées :** Certains centres s'engagent dans des programmes de conservation des espèces en danger, en partenariat avec d'autres acteurs de la protection de la nature.

Les Centres de Soins pour la Faune Sauvage sont des acteurs clés dans la préservation de notre patrimoine naturel, alliant soins, recherche et sensibilisation. Leur rôle est essentiel pour la protection des espèces et de la biodiversité.

VOTRE GÉNÉROSITÉ POUR LES BESOINS D'UN CENTRE DE SOINS



3 modes de transmission

➤ Faites un legs

Le legs est une transmission à titre gratuit de tout ou partie de votre patrimoine, organisée de votre vivant et consignée dans un **testament**, à un ou plusieurs bénéficiaires, et qui prendra effet à votre décès.

Les différents types de legs

Le legs universel : pour léguer l'ensemble de votre patrimoine à l'association.

Le legs à titre universel : pour léguer une quote-part de votre patrimoine ou une catégorie de vos biens à l'association.

Le legs particulier : pour léguer un ou plusieurs biens déterminés à l'association.

➤ Souscrivez une assurance-vie

L'assurance-vie est un produit d'épargne permettant, à votre décès, de transmettre les sommes capitalisées et les intérêts à l'association.

➤ Faites une donation

La donation est un acte notarié par lequel vous transmettez irrévocablement, de votre vivant, un bien à l'association.

LE BÉNÉFICIAIRE

Désignez précisément :

La Confédération Nationale Défense de l'Animal, dont le siège social est situé au 26 rue Thomassin, 69002 Lyon, pour les besoins de :

Centre de soins adhérent

Le Tichodrome

Centre de sauvegarde de la faune sauvage
215 chemin des carrières, Champrond
38450 LE GUA

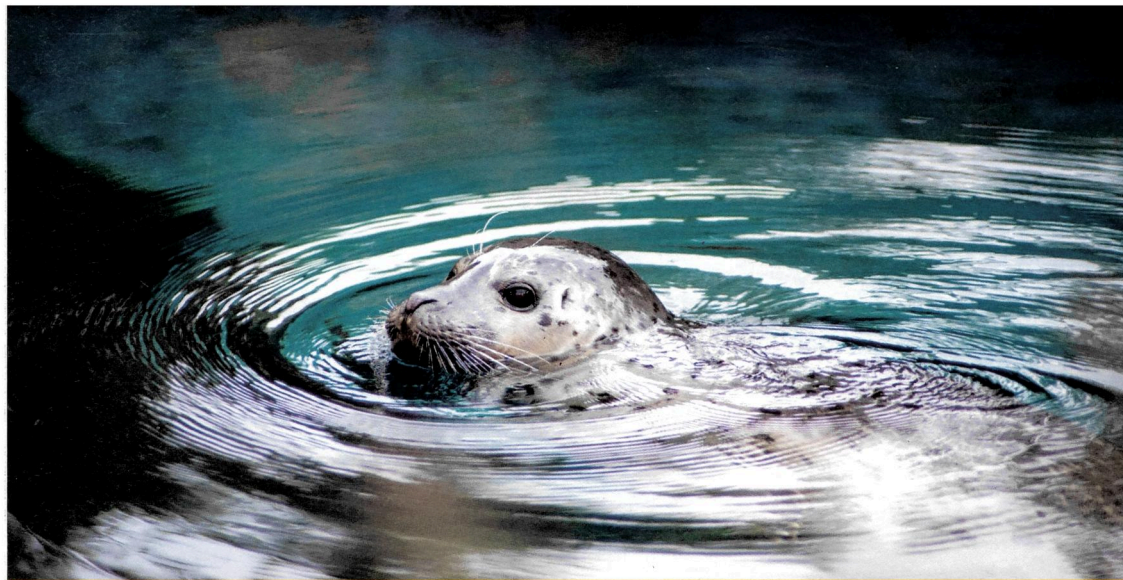
04 57 13 69 47 - 06 25 20 27 69

presidenttichodrome@gmail.com
directiontichodrome@gmail.com



défense
l'animal





IMPORTANT

La Confédération Nationale
Défense de l'Animal,
reconnue d'utilité publique,
est totalement exonérée
des droits de succession :
**vos legs sera donc reçu
sans aucun prélèvement
fiscal** et bénéficiera en
totalité à la cause animale.

**Nous pouvons vous
accompagner à chaque étape
de votre projet**

Sans engagement
et en toute confidentialité,
n'hésitez pas à
contacter notre équipe :

liberalites@defensedelanimal.fr



**défense
l'animal**

Confédération Nationale Défense de l'Animal
26 rue Thomassin - CS 30201
69291 LYON CEDEX 02
Tél. 04 78 38 71 85
laconfederation@defensedelanimal.fr
www.defensedelanimal.fr

